

Les positionnements des cahiers d'acteurs

Annexe au compte rendu Septembre 2024





OBJECTIFS

L'équipe du débat a analysé 38 des 39 cahiers d'acteurs publiés, et a produit sur cette base une représentation schématique, sous forme de tableau, visant deux objectifs.

D'une part, dans le même esprit que l'analyse intermédiaire réalisée à mi-débat et présentée à Cournon d'Auvergne (23/5), il s'agit de faciliter l'appréhension de la richesse des contenus de ces cahiers d'acteurs.

D'autre part, cela permet de donner à voir un panorama synthétique de la diversité des positionnements potentiels relativement au projet.

Par sa vocation globale et par le format contraint des cahiers d'acteurs, cette analyse peut comprendre des inexactitudes.

En effet, elle est, par définition, le fruit d'une interprétation et d'une simplification par les auteurs de cette analyse, et n'a pas vocation à détailler l'ensemble des arguments de chacun des cahiers d'acteurs. Par ailleurs, il est à noter que le positionnement dans le tableau page suivante reflète l'analyse des arguments développés dans les cahiers d'acteurs, et n'emporte pas de jugement sur le positionnement des institutions elles-mêmes.

Cette analyse a enfin pour vocation d'inciter les lecteurs à **prendre connaissance des différents cahiers d'acteurs**, tous consultables dans leur intégralité sur cette page :

https://www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier/cahier-dacteurs-5464

MÉTHODOLOGIE

L'analyse a consisté à caractériser, pour chaque cahier d'acteur :

- le positionnement global (défavorable / favorable au projet), tel que formulé explicitement dans le document ou interprété par l'équipe du débat ;
- les sujets traités et argumentés dans le document, selon quatre critère principaux d'analyse :
 - le contexte national et mondial et l'opportunité du projet dans ce cadre (politiques énergétiques, politiques de mobilité, ressources minérales, ressources électriques, etc),
 - o les impacts écologiques prévisibles du projet,
 - o les effets socio-économiques prévisibles du projet,
 - o l'intégration territoriale du projet (infrastructures, par exemple) ;
- les conditions, demandes ou suggestions formulées par les rédacteurs, en direction du maître d'ouvrage ou à destination d'autres acteurs (État notamment).

Cette première analyse a permis d'identifier des pôles de positionnement et de préoccupations structurés selon deux grands axes :

- d'une part, la manière dont le projet EMILI apparaît opportun au regard du contexte global : répondant à quels enjeux, à quelles conditions (demandes de stratégies, de débat public, etc) ;
- d'autre part, la manière dont le projet EMILI apparaît opportun sur le territoire: avec quel équilibre impacts bénéfices, à quelles conditions (connaissance, suivi, investissement, gouvernance, etc).

Au regard des cahiers d'acteurs, ont été caractérisés sur chacun de ces axes :

- des nuances de positionnements, formant une gradation des appréciations du projet (du type « oui » / « oui sous conditions / dans la mesure où », « ne se prononce pas », « conditions », « non »). Quatre gradations se dégagent sur l'axe du contexte, cinq gradations sur l'axe du territoire;
- les sujets, arguments et conditions fondant ces nuances, de sorte à formuler les gradations sous la forme de résumés de positionnement.

Enfin, le croisement des deux axes a permis la constitution d'un **tableau d'analyse comportant 20 « cases »** pour l'identification des positions potentielles sur le projet.

L'analyse des cahiers d'acteurs a conduit à en renseigner 7, dont 2 avec une nuance, soit 9 positionnements.

Dans un souci de transparence et d'argumentation, chacun de ces 9 positionnements est :

- caractérisé par une phrase de résumé;
- appuyé par la liste des cahiers d'acteurs adoptant cette position ;
- illustré par deux courts extraits de cahiers d'acteurs concernés.

Pages suivantes, vous trouverez le tableau d'analyse en version courte et en version plus développée.

<---- Opportunité à l'échelle nationale / la question du modèle de société ---->

		La transition énergétique et la souveraineté sont des impératifs stratégiques pour le pays, auxquelles ce projet contribuerait.	L'opportunité de ce projet de peut être déterminée sans avoir débattu au préalable d'une stratégie globale définissant les besoins et les trajectoires en matière de sobriété, de mobilités durables, ainsi que des conditions d'usages du sous-sol.	Ne se prononce pas sur l'aspect stratégique de la transition et/ou du lithium à l'échelle nationale.	Ce projet n'est pas opportun du point de vue global et il n'est pas forcément nécessaire d'extraire du lithium.
< Opportunité locale / la question de l'avenir du territoire>	Ce projet est une opportunité pour le territoire	Un projet indispensable à la transition et la souvernineib, dont les avantages économiques surpassent les impacts confiance en la réglementation et en l'anteprine), créant des opportunités pour une dynamique économique territoriale (emplois et formation, ligne ferroviaire, démographie, burisme, image, etc.) à organiser avec les collectivités et les actieurs économiques demographie, burisme, image, etc.) à organiser avec les collectivités et les actieurs économiques de l'anteriorités de l'estateurs de l'actieurs de l'estateurs de l'actieurs de l'actieurs de l'actieurs de l'actieurs de l'actieurs de l'actieurs de la consenie de l'actieurs d			
		CCI 03, 63 et AURA (CA 12), AVENIA (CA 15), MEDEF 63 (CA 18), Montluçon Communauté (CA 20), MEDEF 03 (CA 21), Conseil départemental 03 (CA 22), Les Interpreneurs (CA 24), Goodyear France Montluçon (CA 30)			
		(a) Moindre positionnement sur l'ancrage territorial mais une confiance en les capacités, en France, à porter une mine responsable (réglementation, RMA).			
		Alliance Minéraux Minerais et Métaux (CA 3), Euromines (CA 23), Société de l'Industrie Minérale (CA 28), Association Internationale du Lithium (CA 35), OFREM (CA 36), Minéraux Industriels de France (CA 37), Société géologique de France (CA 38)			
		Le projet EMIL l'avoisserait l'autonomie énergétique et la décarbonation des mobilités et produire localement généreait des opportunités socio-économiques. Pour autant, cela doit se faire dans le cadre d'une dynamique locale (services publics, agriculture, etc), avec des exigences environnementales et sociales. Imenys doit prendre sa part pour structurer las filtères et assurée des retribuers do-économiques équitables aur le terribuer des retribuées oud-économiques destudites aur le terribuer des retribuées aurée particultées aurées	All m' de réaliser une transition énergédique juste, il convient de définir les besoins (de mobilité), les scenarii possibles (y compris de sobriété), dans une vision globale à l'échelle des filiéres (dont le recyclage). Le projet EMLI permethail de gagner en autonomie ênergédique et en décarbonation de la mobilité. Pour autant, cela doit se faire en minimisant les externalités négaleus et en rechrechant un projet le plus verbeurs possible.	Ce projet pourrait être source de développement s'il est conduit main dans la main avec les acteurs locaux et de sorte à ne pas oblever les dynamiques territoriales de développement files au tourisme, à la nature, à l'agriculture.	
		UD CGT Allier (CA 13), CGT du Groupe IMERYS (CA 31), CFDT (CA 32), Fédération PCF Allier (CA 34)	Député Yannick Monnet (CA 8), The Shifters (CA 9), Groupe Les écologistes au Conseil Régional AURA (CA 33)	CC Saint-Pourçain Sioule Limagne (CA 25), Entrepreneurs du Naturopôle (CA 27)	
	Un équilibre est à construire avec exigence afin d'assurer un avenir viable du territoire		Thereindustrialisation pour la transition énergétique doit s'accompagner d'une politique nationale ambilieuse, cohérente et efficace, sous pliotage public. Il Buufrait une vision de long terme sur l'avenir du territoire et sur tous les enjeux. Pour tibre acceptable, le project out liere l'object de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et d'une gouvernance locale plurielle et d'une plurier de l'object de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et d'une gouvernance locale plurielle et d'une plurier de l'object de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et d'une gouvernance locale plurielle et d'une plurier de l'object de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et d'une pouvernance locale plurier de l'object de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et d'une pouvernance locale plurier de l'object de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et d'une pouvernance locale plurier de l'object de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et d'une pouvernance locale plurier de l'object de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et d'une gouvernance locale plurier de l'object de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et d'une gouvernance locale plurier de l'object de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et d'une pouvernance le conditions de l'object de conditions strictes de l'object de conditions strictes de l'object de conditions de l'object de conditions strictes de l'object de l'object de conditions de l'object de conditions strictes de l'object de l'objec		
			FNE Allier (CA 6), FNE AURA (CA 11), Les écologistes 03 (CA 29)		
			So become de francision énergétique ent importants et nécessitent une stratégie globale et cohévreite associant sointésé. recyclage, etc. Les enjeux doivent être parasés à l'échelle nationale et le projet paraît donc prématuré jeticu des informations majeures manquent à ce stade). Pour autant, il le projet devent se faire, il conviendrait qu'il soit exemplaire en matélier environnementale et accion conomique, assot d'une pouvermance locale forte ou suus maître publique.		
			FNE (CA 1), La France Insoumise (CA 2), Global Chance (CA 5), Fondation pour la Nature et pour l'Homme (CA 26)		
	Pas de positionnement sur l'opportunité du			Las financements publics el les traveux prévus en faveur du rail pourraient relever davantage d'intérêts privés (d'imeys) que d'un intérét collectif. Il est nécessaine d'assurer les conditions pour que l'ensemble de la population du territoire et les usagers du rail en Région n'en pâtissent pas et puissent, au contraire, en bénéficier réellement.	
	projet mais des conditions sur ses bénéfices territoriaux			Collectif AuRail (CA 16), CODERAIL (CA 19)	
	Ce projet n'est pas opportun pour le territoire				Ni Ici, ni alleurs : Tavenir du pays et du territoire de l'Allier passe par d'autres projets et un autre modèle de société.
					Collectif Riverains de Saint-Bonnet (CA 7), Préservons la Forêt des Colettes (CA 10), Les Soulèvements de la Terre / L'Allier se soulève (CA 14), Confédération paysanne 03 (CA 17), Confédération paysanne 63 (CA 39)

VERSION LONGUE

VERSION LONGUE < Opportunité à l'échelle nationale / la question du modèle de société>								
			dele de Societe					
	La transition énergétique et la souveraineté sont des impératifs stratégiques pour le pays, auxquelles ce projet contribuerait. I le vaut mieux extaire du limbum en Franco que dans des Etals soumis à de moindres exigences environnementales et sociales, dans la	L'opportunité de ce projet de peut être déterminée sans avoir débattu, au préslable, d'une stratégie globale définisant les besoins et les trajectoires en matière de sobriété, de mobilités durables, ainsi que des conditions d'usages du sous-sol. Déterr une stratégie de transition écologique et énnepfétique (mesurer les besoins, metre en oeuve de la sochrété des usages de matière et de	Ne se prononce pas sur l'aspect stratégique de la transition et/ou du lithium à l'échelle nationale	Ce projet n'est pas opportun du point de vue global et il n'est pas forcément nécessaire d'extraire du lithium. Il trouvient avent tout de définir une politique globale de transition écologique (et pas uniquement énergétique) induant la sobréés et				
	mesure où : - sont mises en place une filère globale, des débouchés industriels et une économie dirculaire du lithium ; - les conditions d'un développement durable sont respectées (maîtise des impacts environnementaux et information des populations),	mobilità, assurer Thabitabilità de la plantés, etc) et en détatre S'esturber une lifer globale (don trouvers réparables, recyclage, etc) Renforcer la place des pouveirs publics dans le pilotage, voire le portage du projet.		repensant la mobilità. Rejet du concept de souveraineité énergétique. Récussion d'un choix inférentible, dans un contexte dinocrisdue. Elégence d'une malities pobléque du sou-sot (donc du lithium), sans recours aux opérateurs privés.				
Ce projet est une opportunité pour le territoire	ce qui securite cas en France. Un projet indispensable à la transition et la souveraineté, dont les avantages économiques surpassent les impacts (confiance en la règlementation et en l'entrepris, créant des opportunités pour une dynamique économique territoriale (implois el formation, ligné ferrovisire, demographis, toutiene, image, etc.) à							
 Pour développer le tissu industriel local et une économie circulaire. Pour construire un écosystème partenarial local. 	CCI 03, 63 et ÁURA (CÁ 12), AVENIA (CA 15), MEDEF 63 (CA 18), Montluçon Communauté (CA 20), MEDEF 03 (CA 21), Conseil départemental 03 (CA 22), Les Interpreneurs (CA 24), Goodyear France Montluçon (CA 30)							
 Pour intégrer pleinement l'amélioration de la ligne ferroviaire. Pour maîtriser les impacts environnementaux et associer les populations locales. 	"Up projet das pour menor à lais la trasilión réclujoja de la France () una oportunità pour prolipeur en France des modifies d'estraction la plus appreciable possible. Vidére paul de vien estre mondair d'un plus d'evalurant des reflacimes monorais de de ministrate la reflacimes monorais de de ministrate la impactis environnmentaire et sociale. L. 5 la projet no se faitait pas, on pains à imaginer qualites authes solutions pourraient se présenter pour juquiur la partie demographique" (Ch. 12).							
	**La projet EML! ofthe airsi une rickle apportunish pour impulser un renouveau économique notemment sur le basain de Montépon et anderér l'emptis local i s'incrit en cohémice avec l'abbier industriels de ce antrible () Considérant les potentiales immosses de la mission premise qu'est le l'abunum s'ayat lema per projet, dur deur une film emultisectriule couract à deure allevant de operant impuns ent champ de l'industrie astronoble (). Cest cet engagement, au nom des printetters flutres, qu'unes objet lous à faire de ce projet EML! un modié sinégre de développement d'antière, couchier at-traité deveniques, emptir présentation film-invincement de la ensancersa naturels, qualité cutes de vier.							
	Industrie automobile (). C'est cel engagement, au nom des gelenfactors fatures, qui nous oblige tous à laire de ce projet EMLI un mobile intégré de vinéoppement draise, concilient achébilé acconniques, emplie, préservation de l'annivament ent des ressources antirvelles, qualité du carde de vie et colésies sociales" (CA 20). Moindre positionnement sur l'ancrage territorial mais une confiance en les capacités, en France, à porter							
	une mine responsable (réglementation, IRMA). Alliance Minéraux Minerais et Métaux (CA 3), Euromines (CA 23), Société de l'Industrie Minérale (CA 28), Association Internationale du Lithlum (CA 35), OFREMI (CA 36), Minéraux Industriels de France (CA 37), Société géologique de France (CA 38)							
	"La France (et de munitire génicale Europe) est dépendante de l'Etrange pour son approvisionnement en resources minimites. (Europe ne compte que pour 3° ls de la protection modale de métius alors qu'ille air consomme plus de 1° ls ("Rei Mantiella Constitue), (") C'ut et dies ce calce que sa able su legrigo doir plur may et de mar de l'Bhim des l'Alie, Avec une resource oil Bhim printichient propratur, ce projet pourrai réponde sur enjeux pour pur qui les étables à viveir en précisient les continurs et les volumes et que toutes les questions que contrain de l'approprie de la continue de l'année de l'Alie de l'apprie de l'Alie de l'Alie de l'apprie de l'apprie de l'apprie de l'Alie de l'Alie de l'Alie de l'Alie							
	La prigit EMLL apparait commo une apportunible pour la accurrelanda industriale surreplacema. En cadre, la réglamentation française, particulièrement expansate, ainsi que som mis éraprégione est la chéra ristance par interny primarpor para voir bermavière, précise del EMLL pour un prigit bas carbon equi pourra la tini prispostance dans la accium miniar. () La prigit EMLL pourrait deplament servir d'aremple en mattiere de responsabilité moissie de minimentation bras d'accuminant de nouvelair matier () "Le D. Sell." () "EMLL pour au deplament servir d'aremple en mattiere de responsabilité moissie de minimentation bras d'accuminant de nouvelair minime () "CA SEI.").							
Ce projet peut être intéressant pour le territoire, mais sous conditions	Le projet EMILI permettrait de gagarer en autonomie énergétique et en décarbonation de la mobilité. Produire localement permettrait de bénéficier d'opportunités socio-économiques. Pour autant, cela doit se faire dans le cadré d'une dynamique locale cohément gervices publics, aginculture, etc), avec actigences environnementales, sociales et au travail. Imenys doit s'engager à prendre sa part pour structurer les fillères et assurer des rotmobrées socio-économiques équitables sur le territoire.	Afin de réaliser une transition énergétique juste, il convient de définir les besoins (de mobilité), les scenaris possibles (y compris de sobriété), dans une vision globale à l'échelle des filières (dont de recyclage). Le projet EMIL permettral de againer en automoire énergétique et en décarbonation de la mobilité. Pour autant, cela doit se faire en minimisant les externalités négatives et en recherchant un projet le plus vertueux possible.	Ce projet pourrail être source de développement s'îl est conduit main dans la main avec les acteurs locaux et de sorte à ne pas obérer les dynamiques territoriales de développement liées au tourisme, à la nature, à l'agriculture.					
Optimiser les retombées économiques de la réinidustrialisation (emplois, filières locales, stratégie territoriale, accompagnement et répartition de la plus-value).	UD CGT Allier (CA 13), CGT du Groupe IMERYS (CA 31), CFDT (CA 32), Fédération PCF Allier (CA 34)	Député Yannick Monnet (CA 8), The Shifters (CA 9), Groupe Les écologistes au Conseil Régional AURA (CA 33)	CC Saint-Pourçain Sioule Limagne (CA 25), Entrepreneurs du Naturopôle (CA 27) et 20 pagil remue priser neu geperintale de lors, even est pour le saleur oant d'un réhier le preside present la traition de nombreus emple et d'incluence la production du valeur égalde se révise local Carl diplement l'apportant de consolide la figue ferroirain Montagon- diament Malemonia, o préjet et source précédeul d'impacte du différentes nature que se ausainet comprender l'averse du intréduc Carl d'ament Malemonia, o préjet et source précédeul d'impacte du différentes nature que a sexanier comprender l'averse du intréduc Carl d'averse du l'averse du rémonit production d'impacte du différente nature que se ausainet comprender l'averse du intréduc Carl d'averse du l'averse du rémonit de l'averse du rémo					
Maîtriser et réduire les impacts environnementaux et sanitaires. Mettre en place une gouvernance locale plurielle autour du projet. Accompagner les communes à préparer	minime, raffraga el fabricatori) del s'accompagner de mesures de sociale () L'économie circulaire dans la filière Bithem mastà a construire pour la montre plus sociere en archarcho () al REPICS, sur la base des compliances acqueles sur la siba Bithi, del premire sa partie unter l'organisationi de la collectu, du stockaga, du difimentalement, du reconfizionnement de batteris () sur contrat de territorie, sur la base de la gestion privis homelle des reposits et compliances, del pouves es concrevis () La recisión d'une instance permanente de databate sur interior de la compliance de des despos servicies () constituir de serviciones, del pouves es concrevis () La recisión d'une instance permanente de databate servicioni (exclusive interioris) de contrat la représentant es de databate servicioni (exclusive interioris).	La nóciosa sinhi revolutación de nos intribires neuses pasera par dela projet de de influente industrio particur d'implició qualifica de de arbablas. Cha activida delivera de implición de composir una vietar poderá dela place para enterioras. La placesarion inclessaria de nota carde de via del da servigues avec un indispensable protection de feneivoramente () cela seguipas d'accompagne ano communes adjustrición del deligio financialmente. Las politiques de l'Estat distinct del acadiptica en consideração cel. La registração del decidente del del delimente (particular () cela seguipas del delimente del delimente del delimente del delimente del delimente (particular () cela seguipas del delimente delimente adjustração financialmente. Las politiques de l'Estat delimente	pourquoi à Communauté de communes sera vigilante sur l'électrécisten des enjeur et impacts et veillers à disposer d'une bonne conneils ance des données associées pour permettre des prises de eléction éclariées dans les prochaines élapses du projet" (CA 25).					
l'accueil de cette activité.	organisations syndrates (as domaine droine et des sous-abstituti, das collectride lockes, des associations de inveneur, da CMO" (CA 23). "Liberance de velotable distant concernant às virage lost électrique, qui concerna les velôticies gradicules () "Se organis volt à jour, ce deminer se avenue d'illes assembles des la virages de las reves environnementales qui accellant. () Petr disputific privair just une veringraise privair au des la virage de las reves environnementales qui accellant. () Petr disputific Privair privair just per un veringraise privair au des la virage de la veringraise qui accellant () Petr disputific privair privair de veringraise de la virage de la veringraise () priviligient les entreprises lockes" (CA 13).	"Exprojet posts dilament del fallatista à la biodienziali, d'une consommitori dilivide d'asse et dischopie, de la gastion de dicholat, au rom de la trassilia consoliquia. Diprimentali assessare une productioni devai de libraria una sin la mise di de appulla devi al der d'urgariori las enterinante ingrésse libra a con- espablation, for clais à l'assorbant d'une un legique d'indipionatione atrialigique. Si ce projet deviet aboute, il fluoriari bosover un système de compessation en direction de la population cata qui assert impacelles par cettle mine en plan de standards environnementant bes dévois imposés à l'empry afin d'avor le projet la plate vertinour possible" (CA 30).						
Un équilibre est à construire avec exigence afin d'assurer un avenir		La réindustrialisaiton pour la transition énergétique doit s'accompagner d'une politique nationale ambitieuse, cohérente et efficace, sous pilotage public. Il faudrait une vision de long terme sur l'avenir du territoire et sur tous						
viable du territoire - Exemplarité en matière d'impacts - environnementaux et sanitaires (ronnaissance		les enjeux. Pour être acceptable, le projet doit faire l'objet de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et de gouvernance locale plurielle et forte. FNE Allier (CA 6), FNE AURA (CA 11), Les écologistes 03 (CA 29)						
et études d'impact, éviter / réduire / compenser, etc.), y compris sur l'après-mine. - Assurer que le territoire bénéficie de retombées récelles, y compris en termes de transport		"La sobridid et la recyclage delivert dire la priorité. () Avant bade coverture de novembre de l'encertaire de la volume électrique depuir l'instruction jaquit à la résidiation de la recyclage des bathinis devineurs avait mêtert un appir de matarité sufficient, ce qui n'est par la le ces apportini. Sons un moderation anti- derivers de la recyclage de bathinis de moderation priori avait voir de la résidiation destandant de moderation destandant de l'instruction destandant que destandant production destandant que destandant de moderation destandant de la recyclation production destandant de la recyclation production destandant de la recyclation production destandant de la recyclation de						
ferroviaire. Développer une ambitieuse stratégie contributive ambitieuse au developpement du territoire permettant de limiter les impacts négatifs sur d'autres activités et de renforcer les		**L'inverture d'une mins de littuer en France s'inscrit dans un double réjectif de souvreainsé et de responsabilié. Pour les écologistes, il faut niermoins exiger deux papes de pareites : - recive de la activité dans les autograpes de libiturs : - recive de la activité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité dans les autograpes de libiturs : - recive de la factivité de						
bénéfices socio-économiques. - Viser une sobriété et une efficacité maximales des process. - Une dynamique démocratique tout au long du notet dans le carte d'une nouvernance torale		Les besoins de transition energétique sont importants et nécessiteraient une stratégie globale et cohérente associant sobriété, recyclage, etc. Les enjeux doivent être pensés à une échelle nationale et le projet paraît don prématuré (etdo des informations majeures manquent à ce stade). Pour uatura, is le projet devait es faite, il						
projet, dans le cadre d'une gouvernance locale plurielle et forte (avec les associations et les citoyen nes).		conviendrait d'en faire un projet exemplaire en matière environnementale et socio-économique, assorti d'une gouvernance locale forte ou sous matières publique. FNE (CA 1), La France Insoumise (CA 2), Global Chance (CA 5), Fondation pour la Nature et pour l'Homme (CA 26)						
		The principal but projective for invarious or in addition of it is quantification of not become data and highest red induction of it is consommation dear instrument analysis of its softent. On principal pri						
		ander cas constants are patientes cause is cause dan could amonotable; (IV.As). L'appereir factor de risker for chi dell' professor de l'appereir de crossomer minur "par il sobrielli el rifficació deregilique, [] disentende production de consommentor a sugmente de la bession en la bession de						
Pas de positionnement sur l'opportunité du projet mais des conditions sur ses bénéfices territoriaux			les financements publice et les travaux prèvus en faveur du rail pourraient relever davantage d'intérêts privés (d'Imerya) que d'un intérêt collectif. Il est nécessaire d'assurer les conditions pour que l'ensemble de la population du territoire et les usagers du rail en Région n'en pâtissent pas et puissent, au contraire, en beneficier réclement.					
			Collectif Aurail (CA 16), CODERAIL (CA 19) 17 y for 4 craining que 81 y acrédit, cous affectés no eurorest qu'à la simple réglesération nécessaire au trade text de libbar. Ce aurait une remise 4 off air saithe in que en y acrédit, cous affectés no eurorest qu'à la simple réglesérant défectement à sombre d'embit airmond ser MERYS.					
			To a fact in criticals you still y coulds, our affection in sovered table in bright replacefulion follows also a fact of the fact of the country of the coun					
			Nous ne portons pas un avis sur fullible même de se prejiel de mine dans fullible, par contre nous ne semmes pasi discord un air feliamentent de se indicembilitation des infraisecturieurs formosient arches. L. / Nous considerent qui ce a montre part de men est d'infeliament années air que la maniferant et que se l'innocement de ces travaux ferronimies destinida un'injunement aur find à dissification du et depois la mine, ne bénéficiaire en aucrun cas aux habitants et usagers du la région" (Ch. 16).	Ni ici, ni alliteurs : l'avenir du pays et du territoire de l'Allier passe par d'autres projets et un autre modèle				
Ce projet n'est pas opportun pour le territoire - Les impacts en matére de consommation d'eau et d'ênergie, les risques de pollution et les volumes de déchets produits ne sont pas				de société. Collectif Riverains de Saint-Bonnet (CA 7), Préservons la Forêt des Colettes (CA 10), Les Soulèvements de la Terre / L'Allier se soulève (CA 14), Confédération paysanne 03 (CA 17),				
acceptables (une mine propre n'existe pas). - Ce projet et ses impacts nuirait à l'avenir du territoire.				Confidération paysanne 63 (CA 39) The use me size for large an adoption to condition absonable dates larguelle lar solves cyalend dates if subma pays. Accome association de solves and adoption of the orders of deposition pays in balances for the solves of the solves				
				YEUT PAS de ce projet et n'en a PAS BESON et aux à plan démographique, et aux le plan disconnique" (CA.T). "Commençous pur evoir nos moises de mobilé et de consommation () Le mine aven toujours la pour détoute le biodiversité locale et notre environnement paur des édentemes, et de saisées () CA. Passe de la consommation () Le mine aven toujours la pour détoute le biodiversité locale et notre environnement paur des édentemes, et de saisées () CA. Passe () Le mine aven toujours la pour détoute le biodiversité locale et notre environnement paux des édentemes des saisées () CA. Passe () Le mine aven toujours la pour détoute le biodiversité locale et notre environnement par de la commençous de saisées () Le mine aven toujours la pour détoute le biodiversité locale et notre environnement part de la commençous de saisées () Le mine aven toujours la pour détoute le biodiversité locale et notre environnement part de la commençous de saisées () Le mine aven toujours la pour détoute le biodiversité locale et notre environnement part de la commençous de saisées () Le mine aven toujours la pour détoute le biodiversité locale et notre environnement part de la commençous de saisées () Le mine aven toujours la pour détoute le biodiversité locale et notre environnement part de la commençous de saisées () Le mine aven toujours la pour le propriétée () Le mine aven toujours le propriétée () Le mine aven de la comment de l				

LES POSITIONNEMENTS

Les 4 grandes familles de positionnements sur l'axe de l'opportunité au regard du contexte global

La transition énergétique et la souveraineté sont des impératifs stratégiques pour le pays, auxquelles ce projet contribuerait.

Il vaut mieux extraire du lithium en France que dans des Etats soumis à de moindres exigences environnementales et sociales, dans la mesure où :

- sont mises en place une filière globale, des débouchés industriels et une économie circulaire du lithium ;
- les conditions d'un développement durable sont respectées (maîtrise des impacts environnementaux et information des populations), ce qui serait le cas en France.

L'opportunité de ce projet de peut être déterminée sans avoir débattu, au préalable, d'une stratégie globale définissant les besoins et les trajectoires en matière de sobriété, de mobilités durables, ainsi que des conditions d'usages du sous-sol.

- Définir une stratégie de transition écologique et énergétique (mesurer les besoins, mettre en oeuve de la sobriété des usages de matière et de mobilité, assurer l'habitabilité de la planète, etc) et en débattre.
- Structurer une filière globale (dont voitures réparables, recyclage, etc).
- Renforcer la place des pouvoirs publics dans le pilotage, voire le portage du projet.

Ne se prononce pas sur l'aspect stratégique de la transition et/ou du lithium à l'échelle nationale

Ce projet n'est pas opportun du point de vue global et il n'est pas forcément nécessaire d'extraire du lithium

- Il convient avant tout de définir une politique globale de transition écologique (et pas uniquement énergétique) incluant la sobriété et repensant la mobilité.
- Rejet du concept de souveraineté énergétique.
- Récusation d'un choix irréversible, dans un contexte d'incertitude.
- Exigence d'une maîtrise publique du sous-sol (donc du lithium), sans recours aux opérateurs privés.

Les 5 grandes familles de positionnements sur l'axe de l'opportunité sur le territoire :

Ce projet est une opportunité pour le territoire

- Pour développer le tissu industriel local et une économie circulaire.
- Pour construire un écosystème partenarial local.
- Pour intégrer pleinement l'amélioration de la ligne ferroviaire.
- Pour maîtriser les impacts environnementaux et associer les populations locales.

Ce projet peut être intéressant pour le territoire, mais sous conditions

- Optimiser les retombées économiques de la réindustrialisation (emplois, filières locales, stratégie territoriale, accompagnement et répartition de la plus-value).
- Maîtriser et réduire les impacts environnementaux et sanitaires.
- Mettre en place une gouvernance locale plurielle autour du projet.
- Accompagner les communes à préparer l'accueil de cette activité.

Un équilibre est à construire avec exigence afin d'assurer un avenir viable du territoire

- Exemplarité en matière d'impacts environnementaux et sanitaires (connaissance et études d'impact, éviter / réduire / compenser, etc.), y compris sur l'après-mine.
- Assurer que le territoire bénéficie de retombées réelles, y compris en termes de transport ferroviaire.
- Développer une ambitieuse stratégie contributive ambitieuse au développement du territoire permettant de limiter les impacts négatifs sur d'autres activités et de renforcer les bénéfices socio-économiques.
- Viser une sobriété et une efficacité maximales des process.
- Une dynamique démocratique tout au long du projet, dans le cadre d'une gouvernance locale plurielle et forte (avec les associations et les citoyen.nes).

Pas de positionnement sur l'opportunité du projet mais des conditions sur ses bénéfices territoriaux

Ce projet n'est pas opportun pour le territoire

- Les impacts en matière de consommation d'eau et d'énergie, les risques de pollution et les volumes de déchets produits ne sont pas acceptables (une mine propre n'existe pas).
- Ce projet et ses impacts nuiraient à l'avenir du territoire.

Les 9 positionnements exprimés :

1. Un projet indispensable à la transition et la souveraineté, dont les avantages économiques surpassent les impacts (confiance en la réglementation et en l'entreprise), créant des opportunités pour une dynamique économique territoriale (emplois et formation, ligne ferroviaire, démographie, tourisme, image, etc.) à organiser avec les collectivités et les acteurs économiques.

Cahiers d'acteurs concernés :

CCI 03, 63 et AURA (CA 12), AVENIA (CA 15), MEDEF 63 (CA 18), Montluçon Communauté (CA 20), MEDEF 03 (CA 21), Conseil départemental 03 (CA 22), Les Interpreneurs (CA 24), Goodyear France Montluçon (CA 30).

Deux verbatims:

« Un projet utile pour mener à bien la transition écologique de la France (...). Une opportunité pour pratiquer en France des modèles d'extraction le plus responsable possible. L'Allier peut être une vitrine mondiale d'un type d'exploitation combinant des réflexions innovantes afin de minimiser les impacts environnementaux et sociaux. (...) Si le projet ne se faisait pas, on peine à imaginer quelles autres solutions pourraient se présenter pour juguler la perte démographique » (CA 12).

« Le projet EMILI offre ainsi une réelle opportunité pour impulser un renouveau économique notamment sur le bassin de Montluçon et soutenir l'emploi local. Il s'inscrit en cohérence avec l'histoire industrielle de ce territoire (...) Considérant les potentialités immenses de la matière première qu'est le lithium, il s'agit bien par ce projet, de créer une filière multisectorielle ouvrant à divers débouchés industriels dépassant largement le champ de l'industrie automobile (...). C'est cet engagement, au nom des générations futures, qui nous oblige tous à faire de ce projet EMILI un modèle intégré de développement durable, conciliant activités économiques, emploi, préservation de l'environnement et des ressources naturelles, qualité du cadre de vie et cohésion sociale » (CA 22).

2. Même angle que le n°1, avec un moindre positionnement sur l'ancrage territorial mais une confiance en les capacités, en France, à porter une mine responsable (réglementation, IRMA...).

Cahiers d'acteurs concernés :

Alliance Minéraux Minerais et Métaux (CA 3), Euromines (CA 23), Société de l'Industrie Minérale (CA 28), Association Internationale du Lithium (CA 35), OFREMI (CA 36), Minéraux Industriels de France (CA 37), Société géologique de France (CA 38).

Deux verbatims :

« La France (et de manière générale l'Europe) est dépendante de l'Étranger pour son approvisionnement en ressources minérales : l'Europe ne compte que pour 3 % de la production mondiale de métaux alors qu'elle en consomme plus de 18 % (Raw Materials Scoreboard, 2021). (...) C'est dans ce cadre que se situe le projet porté par Imerys d'une mine de lithium dans l'Allier. Avec une ressource en lithium potentiellement importante, ce projet pourrait répondre aux enjeux pour peu que les études à venir en précisent les contours et les volumes et que toutes les questions relatives à ses impacts environnementaux et sociétaux aient bien été analysées » (CA 38).

« Le projet EMILI apparaît comme une opportunité pour la souveraineté industrielle européenne. En outre, la réglementation française, particulièrement exigeante, ainsi que son mix énergétique et les choix retenus par Imerys (transport par voie ferroviaire, référentiel IRMA...) en font un projet bas carbone qui pourra faire jurisprudence dans le secteur minier. (...) Le projet EMILI pourrait également servir d'exemple en matière de responsabilité sociale et environnementale lors de l'ouverture de nouvelles mines (...). » (CA 35).

3. Le projet EMILI permettrait de gagner en autonomie énergétique et en décarbonation de la mobilité. Produire localement permettrait de bénéficier d'opportunités socio-économiques. Pour autant, cela doit se faire dans le cadre d'une dynamique locale cohérente (services publics, agriculture, etc), avec des exigences environnementales, sociales et au travail. Imerys doit s'engager à prendre sa part pour structurer les filières et assurer des retombées socio-économiques équitables sur le territoire.

Cahiers d'acteurs concernés :

UD CGT Allier (CA 13), CGT du Groupe IMERYS (CA 31), CFDT (CA 32), Fédération PCF Allier (CA 34)

Deux verbatims :

« L'enjeu d'autonomie stratégique de la France et de l'Europe, pour moins dépendre de la Chine notamment, et maîtriser toute la chaîne (production minière, raffinage et fabrication) doit s'accompagner de mesures de soutien (...) L'économie circulaire dans la filière lithium reste à

construire pour la rendre plus sobre en extraction. (...) IMERYS, sur la base des compétences acquises sur le site EMILI, doit prendre sa part dans l'organisation de la collecte, du stockage, du démantèlement, du reconditionnement de batterie (...) un contrat de territoire, sur la base de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences, doit pouvoir se concevoir (...) La création d'une instance permanente de dialogue territorial, incluant les représentant.es des organisations syndicales (du donneur d'ordre et des sous-traitants), des collectivités locales, des associations de riverains, des ONG » (CA 32).

« L'absence de véritable débat concernant le virage tout électrique, qui concerne les véhicules particuliers (...) Si ce projet voit le jour, ce dernier se devra d'être exemplaire tant sur le respect des normes environnementales que sociales. (...) Point négatif : Projet porté par une entreprise privée et cotée en bourse (...) Points Positifs : Ligne ferroviaire Montluçon-Gannat, colonne vertébrale du projet (...) Création d'emplois (...), et engagement de favoriser un recrutement en local (...) formation en faisant appel aux organismes locaux, (...) privilégiant les entreprises locales » (CA 13).

4. Afin de réaliser une transition énergétique juste, il convient de définir les besoins (de mobilité), les scenarii possibles (y compris de sobriété), dans une vision globale à l'échelle des filières (dont de recyclage). Le projet EMILI permettrait de gagner en autonomie énergétique et en décarbonation de la mobilité. Pour autant, cela doit se faire en minimisant les externalités négatives et en recherchant un projet le plus vertueux possible.

Cahiers d'acteurs concernés :

Député Yannick Monnet (CA 8), The Shifters (CA 9), Groupe Les écologistes au Conseil Régional AURA (CA 33).

Deux verbatims:

« La nécessaire revitalisation de nos territoires ruraux passera par des projets de réindustrialisation porteurs d'emplois qualifiés et durables. Ces activités doivent également permettre de conquérir une valeur ajoutée réelle pour nos territoires. La préservation nécessaire de notre cadre de vie doit se conjuguer avec une indispensable protection de l'environnement (...) cela suppose d'accompagner nos communes aujourd'hui étranglées financièrement. Les politiques de l'État doivent être adaptées en conséquence (...) L'exigence d'un contrôle public et démocratique effectif (...) » (CA 8).

« Ce projet pose le dilemme de l'atteinte à la biodiversité, d'une consommation élevée d'eau et d'énergie, de la gestion de déchets, au nom de la transition écologique. Il permettrait d'assurer une production locale de lithium sur un site minier déjà exploité et ainsi éviter d'exporter les externalités négatives liées à cette exploitation, tout cela s'inscrivant dans une logique d'indépendance stratégique. Si ce projet devait aboutir, il faudrait trouver un système de compensation en direction des populations locales qui seront impactées par cette mine en plus de standards environnementaux très élevés imposés à Imerys afin d'avoir le projet le plus vertueux possible » (CA 33).

5. La réindustrialisaiton pour la transition énergétique doit s'accompagner d'une politique nationale ambitieuse, cohérente et efficace, sous pilotage public. Il faudrait une vision de long terme sur l'avenir du territoire et sur tous les enjeux. Pour être acceptable, le projet doit faire l'objet de conditions strictes, de réelles retombées territoriales et d'une gouvernance locale plurielle et forte.

Cahiers d'acteurs concernés :

FNE Allier (CA 6), FNE AURA (CA 11), Les écologistes 03 (CA 29).

Deux verbatims :

« La sobriété et le recyclage doivent être la priorité. (...) Avant toute ouverture de nouvelles mines, la filière de la voiture électrique depuis l'extraction jusqu'à la réutilisation et le recyclage des batteries devraient avoir atteint un degré de maturité suffisant, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Sans un modèle structurant d'aménagement du territoire et de mobilité, le projet Imerys paraît relever de la transition industrielle que d'un véritable projet de transition énergétique (...) Imerys, pour être crédible sur la « mine responsable » doit se positionner sur les usages qui seraient faits du métal extrait. (...) Les incidences environnementales du projet devront être établies sur toute la durée de vie de la mine et pour l'après-mine. Nous serons vigilants sur le respect des prescriptions » (CA 11).

- « L'ouverture d'une mine de lithium en France s'inscrit dans un double objectif de souveraineté et de responsabilité. Pour les écologistes, il faut néanmoins exiger deux types de garanties :
- celle de la sobriété dans les usages du lithium ;
- celle de la maîtrise maximale des impacts environnementaux » (CA 29).

6. Les besoins de transition énergétique sont importants et nécessiteraient une stratégie globale et cohérente associant sobriété, recyclage, etc. Les enjeux doivent être pensés à une échelle nationale et le projet paraît donc prématuré (et/ou des informations majeures manquent à ce stade). Pour autant, si le projet devait se faire, il conviendrait d'en faire un projet exemplaire en matière environnementale et socio-économique, assorti d'une gouvernance locale forte ou sous maîtrise publique.

Cahiers d'acteurs concernés :

FNE (CA 1), La France Insoumise (CA 2), Global Chance (CA 5), Fondation pour la Nature et pour l'Homme (CA 26).

Deux verbatims:

« Le prérequis à tout projet d'extraction en France est la définition et la quantification de nos besoins dans une trajectoire de réduction de la consommation des ressources naturelles et de sobriété. Cependant l'État n'a aujourd'hui pas effectué ce travail prévisionnel pourtant essentiel afin que l'extraction soit un véritable levier de la transition écologique. (...) l'ouverture d'une mine de lithium en France doit impérativement s'accompagner d'un ensemble de mesures pour prévenir et limiter les impacts environnementaux et sociaux négatifs. (...) Nous présentons des solutions et recommandations visant, dans une trajectoire de sobriété, une extraction minière plus responsable, et à même de réunir les conditions d'une transition écologique acceptée et juste. Nous y rappelons également la nécessité de définir ces conditions d'exploitation dans le cadre d'un débat démocratique » (CA 26).

« Le premier facteur de réduction de cette dépendance est de "consommer moins et consommer mieux " par la sobriété et l'efficacité énergétique. (...) décarboner production et consommation va augmenter le besoin en batteries. De ce point de vue, la batterie lithium est aujourd'hui une technologie suffisamment maîtrisée et donc mobilisable dans un délai compatible avec l'urgence climatique (...) on ne peut, sur le plan moral refuser à priori le projet EMILI, ce qui reviendrait à utiliser du lithium en reportant à d'autres l'impact écologique et carbone. (...) il semble important de reconnaître le caractère stratégique du lithium et de confier sa production sous la responsabilité exclusive de l'État, avec obligation d'adapter la production aux besoins, dans un cadre de sobriété et d'efficacité énergétiques. (...) de prévoir l'installation – sous la responsabilité de représentants de l'État – d'une CLIS à l'instar de ce qui existe dans le domaine du nucléaire avec les moyens d'études » (CA 5).

7. Ce projet pourrait être source de développement s'il est conduit main dans la main avec les acteurs locaux et de sorte à ne pas obérer les dynamiques territoriales de développement liées au tourisme, à la nature, à l'agriculture.

Cahiers d'acteurs concernés :

CC Saint-Pourçain Sioule Limagne (CA 25), Entrepreneurs du Naturopôle (CA 27).

Verbatim:

« Ce projet d'ampleur présente des opportunités de développement pour le secteur ouest du territoire. Il pourrait permettre la création de nombreux emplois et d'enclencher la production de valeur ajoutée au niveau local. C'est également l'opportunité de consolider la ligne ferroviaire Montluçon-Gannat. Néanmoins, ce projet est source potentielle d'impacts de différentes natures qui ne sauraient compromettre l'avenir du territoire. C'est pourquoi la Communauté de communes sera vigilante sur l'identification des enjeux et impacts et veillera à disposer d'une bonne connaissance des données associées pour permettre des prises de décision éclairées dans les prochaines étapes du projet » (CA25).

8. Les financements publics et les travaux prévus en faveur du rail pourraient relever davantage d'intérêts privés (d'Imerys) que d'un intérêt collectif. Il est nécessaire d'assurer les conditions pour que l'ensemble de la population du territoire et les usagers du rail en Région n'en pâtissent pas et puissent, au contraire, en bénéficier réellement.

Cahiers d'acteurs concernés :

Collectif AuRail (CA 16), CODERAIL (CA 19).

Deux verbatims :

« Il y a fort à craindre que s'il y a crédits, ceux affectés ne servent qu'à la simple régénération nécessaire au trafic fret de lithium. Ce serait une remise en état au rabais qui pourrait cependant recevoir l'approbation de ceux jugeant exclusivement déterminant le nombre d'emplois annoncé par IMERYS. Il faut alors prendre conscience qu'une telle acceptation porterait un coup fatal à la nécessaire modernisation du réseau ferroviaire desservant le bassin de Montluçon. (...) À tous les niveaux, il y a lieu d'interpeller les centres de décision pour qu'ils prennent conscience que l'état actuel du réseau ferroviaire du bassin ne doit pas constituer un frein à toute tentative de réindustrialisation. Des moyens doivent être rapidement mis en œuvre pour développer la vie économique du territoire bourbonnais » (CA 19).

« Nous ne portons pas un avis sur l'utilité même de ce projet de mine dans l'Allier, par contre nous ne sommes pas d'accord sur le financement de la modernisation des infrastructures ferroviaires d'accès. (...) Nous considérons que ce projet de mine est d'intérêt national et que le financement de ces travaux ferroviaires destinés uniquement au fret à destination de et depuis la mine, ne bénéficiera en aucun cas aux habitants et usagers de la région » (CA 16).

9. Ni ici, ni ailleurs : l'avenir du pays et du territoire de l'Allier passe par d'autres projets et un autre modèle de société.

Cahiers d'acteurs concernés :

Collectif Riverains de Saint-Bonnet (CA 7), Préservons la Forêt des Colettes (CA 10), Les Soulèvements de la Terre / L'Allier se soulève (CA 14), Confédération paysanne 03 (CA 17), Confédération paysanne 63 (CA 39).

Deux verbatims:

« Faire une mine ici ne fera pas stopper les conditions abominables dans lesquelles les mines opèrent dans d'autres pays. Aucune souveraineté ne sera jamais atteinte, car de très nombreux métaux entrent dans la composition des batteries, et nous ne disposons pas de toute cette diversité de métaux. (...) Aucune certitude que le lithium produit sera bien réservé à la France (...) Les nuisances pour les riverains seront incontestables et irréversibles (...) L'argument de l'emploi mis en avant par Imerys est un leurre : nous pouvons créer de l'emploi sans risquer de détruire la planète. (...) Saint Bonnet de Rochefort NE VEUT PAS de ce projet et n'en a PAS BESOIN ni sur le plan démographique, ni sur le plan économique » (CA 7).

« Commençons par revoir nos modes de mobilité et de consommation (...) La mine sera toujours là pour détruire la biodiversité locale et notre environnement pour des décennies, voire des siècles » (CA 10).